



Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Votants : 14

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le jeudi 25 février à 18 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle de la garderie de l'ancienne école communale sous la Présidence de Monsieur Raymond CHAPUY, Maire.

**Etaient présents :** LEFRANC Sarah, BELLE-ROCHE Jean-Marc, LOCATELLI Daniel, PRADON Sylvette, COUFFIN Bernard, GOURJON Pascale, LICINI Jean-Louis, MORENILLA PEREZ Juan, OLIVIER Bruno, COURT Denis, MISSOUR Florelle, RIBOULET Jacques,

**Absents représentés :** MARTIN Adeline par LEFRANC Sarah,

**Absent :** CALVIER Chloé,

**Date de la convocation :** 19 février 2021

**Secrétaire :** M. Jean-Marc BELLE-ROCHE

### **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 19 janvier 2021.**

Ce point d'ordre du jour est reporté au prochain Conseil Municipal.

\*\*\*

### **D 2021 /005 – Demande de subvention au titre des amendes de police – répartition 2021**

Monsieur le Maire rappelle que le Département du Gard doit procéder à la répartition du produit des amendes de police en matière de circulation routière aux communes de moins de 10000 habitants.

Il propose de soumettre un dossier de demande de subvention pour la sécurisation des voies de circulation et des emplacements de stationnement dans le village.

Les travaux sont estimés à 20 839,55 € HT.

Il précise que le versement de cette subvention ne s'effectuera qu'après délibération du Conseil Municipal comportant l'engagement de réaliser ces travaux et propose à l'assemblée de délibérer en ce sens.

Le conseil municipal, vu l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide d'accepter cette proposition et d'engager les travaux suivants : sécurisation des voies de circulation et des emplacements de stationnement dans le village.
- Autorise M. le Maire à déposer un dossier de demande de subvention au titre des amendes de police – répartition 2021.

\*\*\*

## Questions diverses

- Achat terrain Larnac (près du cimetière) prévu le 2 mars.
- Nettoyage annuel des réservoirs les 12 et 14 avril.
- Achat d'un compresseur (750€ HT).
- Revue des contrats téléphones : 3 supprimés, contrat téléphone pour astreinte groupé avec celui de l'agent technique. Environ 1400€ d'économie par an.
- Toujours pas d'alarme « attentat » en service à l'école. Entreprise d'électricité aux abonnés absents !!
- Fin du contrat du panneau d'affichage lumineux (près de l'épicerie) remplacé par système d'information « panneau Pocket ». Environ 2000€ d'économie par an.
- Fin du contrat de la machine à affranchir. Environ 700€ d'économie par an.
- Modification des deux bornes d'approvisionnement en eau pour agriculteurs. Environ 1000€ d'économie par an.
- Signature de la charte GRISBI (achat local) ce vendredi 26 février.

Fin de la réunion à 18 heures 43 minutes.

Le Maire, Raymond CHAPUY

